



## **Règles relatives à l'adhésion à l'association Athlé 632, à ses clubs associés de Cugnaux, Fonsorbes/Saint-Lys, Plaisance du Touch et Tournefeuille et sa section handisport athlétisme.**

En adhérant au club d'Athlétisme Athlé 632 et ses clubs associés, vous acceptez les règles présentées dans ce document ainsi que les statuts et règlements intérieurs de notre association.

### **Informations sur Athlé 632**

#### **Notre structure**

**Athlé 632 et ses clubs associés sont des associations gérées par des bénévoles. Elles ne peuvent fonctionner efficacement sans la participation active de tous leurs adhérents sans exception.**

#### **Entraînements**

Les horaires des entraînements doivent être respectés par les athlètes.  
Toute absence doit être justifiée auprès des entraîneurs par un adulte. Les parents doivent amener leurs enfants et les reprendre auprès des entraîneurs en fin de séance.  
L'utilisation des téléphones portables est interdite pendant les entraînements.  
L'association n'est pas responsable des athlètes en dehors des lieux et des heures d'entraînement.

#### **Déplacements**

Les parents des jeunes athlètes doivent accompagner leurs enfants aux compétitions.  
Un empêchement de leur part doit être systématiquement signalé à l'entraîneur.

#### **La licence**

Les athlètes sont déclarés auprès de la Fédération Française d'Athlétisme qui adresse la licence par message électronique (message émis depuis l'adresse [e-licence@athle.fr](mailto:e-licence@athle.fr)).  
Cette licence doit être validée lors de sa réception par chaque adhérent pour confirmer l'assurance qui lui est associée.  
Les athlètes doivent imprimer cette licence et l'avoir sur eux, ainsi qu'une pièce d'identité et le maillot du club lors des compétitions.

#### **Inscriptions au club**

Les inscriptions se font en ligne depuis le site Internet du club : <https://www.athle-632.fr/>  
Une inscription n'est définitive qu'après validation par le club et réception de la licence FFA ou FFH.  
Une inscription prise n'est pas remboursable en cours d'année.

#### **Familles**

Lorsque plusieurs membres d'une même famille (conjoint mariés ou pacsés / enfants / frères & sœurs) s'inscrivent au club, ils bénéficient d'une réduction de 12 € pour chaque personne inscrite en utilisant le tarif « Famille » si le plus jeune inscrit de la famille a au plus 23 ans au 01/09/2023, donc né après le 31/08/2000.

#### **Pass'Sport :**

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte, pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire.



Merci de vous rapprocher de votre club en transmettant une copie du courrier que vous avez reçu mentionnant le code Pass'Sport afin de vous faire rembourser cette allocation.

**La carte jeune n'est pas acceptée par le club.**

### Aide éventuelle de votre Comité d'Entreprise

Lorsqu'un C.E. participe au paiement de la licence, la part C.E. est remboursée après réception du versement par le club.

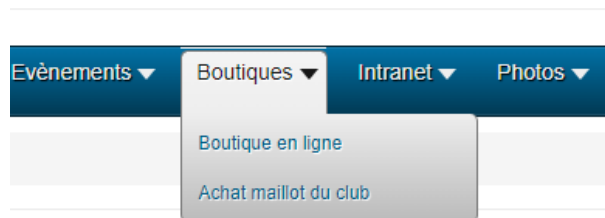
### Factures et attestations :

Pour le club de Tournefeuille exclusivement : si vous avez besoin d'une facture et / ou d'une attestation, veuillez en faire la demande via le [formulaire dédié](#)

### Équipements vestimentaires

#### Maillots pour les compétitions

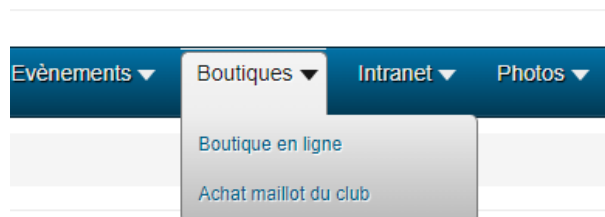
- Un T-shirt sera distribué en début de saison aux athlètes des catégories Baby, Eveil Athlétique et Poussins.
- Athlètes des catégories Benjamin et plus : **le maillot du club est obligatoire pour participer aux compétitions.** Les maillots se commandent de manière séparée de l'inscription via notre site Internet (<https://www.athle-632.fr/>) dans la rubrique "Boutiques".



#### Boutique d'Athlé 632

Le club Athlé 632 propose une gamme d'équipements supplémentaires marqués avec le logo du club.

Ces équipements peuvent être commandés sur notre e-boutique via notre site Internet (<https://www.athle-632.fr/>) dans la rubrique "Boutiques".



### Les organisations du club

Par son adhésion, chaque adhérent s'engage fermement et irrévocablement à aider à l'organisation d'au moins une des épreuves ci-dessous, de préférence lors du « 10Km & Semi-Marathon d'Athlé632 à Tournefeuille ».

#### 10 Km & Semi-Marathon de Tournefeuille

Dimanche 22 octobre 2023 Athlé 632 organisera cette course sur route qui comprend un 10 Km et un semi-marathon.



### NordicA'632

Évènement de marche nordique, marche libre et course nature organisé sur la commune de Fonsorbes le 28 avril 2024.

### Meetings

Athlé 632 organise des meetings pour les différentes catégories d'athlètes. Les autres organisations du club (compétitions sur piste, festivités diverses...) seront communiquées en cours de saison.

### Début des entraînements

Les entraînements reprendront à partir du lundi 11 septembre 2023.

### Lieux et horaires des entraînements

Ces informations sont données à titre indicatif et pourront évoluer en fonction de la disponibilité des entraîneurs et des installations.

| Athlètes de <b>Plaisance / La Salvetat Saint Gilles</b><br>Piste du collège Jules Verne ou gymnase attenant |  |
|---|--|
| Baby Athlé (2017-18)  | Lundi 17h00 à 17h45  |
| Eveil athlétique (2015-16)  | Mercredi de 14h30 à 16h00  |
| Poussin(e)s (2013-14)   | Mercredi de 14h30 à 16h00  |
| Benjamin(e)s (2011-12)  | Mardi et Jeudi de 18h00 à 19h45  |
| Minimes ( 2009-2010) au stade de Quéfets à Tournefeuille  | Mercredi de 16h30 à 18h15<br>Vendredi de 18h15 à 20h00<br>Autres séances selon niveau et spécialités |

| Athlètes de la zone de <b>Fonsorbes / Saint Lys / Fontenilles</b><br>Stade du Lycée Clémence Royer de Fonsorbes |  |
|---|--|
| Eveil athlétique (2015-16)  | Mercredi de 14h30 à 16h00  |
| Poussin(e)s (2013-14)   | Mercredi de 16h15 à 17h45  |
| Benjamin(e)s (2011-12)  | Lundi de 17h30 à 19h00 et mercredi de 17h à 18h30  |
| Minimes((2009-2010)   | Lundi de 18h30 à 20h15, mercredi de 17h45 à 19h30 et vendredi 18h15 à 20h00 au stade des Quéfets de Tournefeuille                    |
| Cadets (2007-08), Juniors (2005-06), Espoirs (2002-04), Séniors   | Lundi de 18h30 à 20h15, mercredi de 18h00 à 19h45 et autres séances selon niveau et spécialités au stade des Quéfets à Tournefeuille |



## Cugnaux – Fonsorbes/Saint-Lys - Plaisance - Tournefeuille

| Athlètes de <b>Cugnaux / Villeneuve Tolosane</b><br>Piste d'Athlétisme située derrière le gymnase Michel Jazy |   |
|---|---|
| Eveil athlétique (2015-16)  | Mercredi de 17h00 à 18h30   |
| Poussin(e)s (2013-14)   | Samedi de 9h15 à 10h45  |
| Benjamin(e)s (2011-12)  | Mardi de 18h00 à 19h30 et jeudi de 18h00 à 19h30  |
| Minimes (2009-10) et Cadets + (2008 - )   | Mardi de 18h30 à 20h15, Samedi de 10h45 à 12h30, et vendredi 18h15 à 20h00 au stade des Quéfets de Tournefeuille et autres séances selon niveau et spécialités au stade des Quéfets à Tournefeuille |

*\* A confirmer*

| Athlètes de la zone de <b>Tournefeuille</b><br>Piste du collège Labitrie ou stade de Quéfets (Lycée Française)     |  |
|--|--|
| Baby Athlé (2017-18): <b>Gymnase Labitrie</b>  | Enfants nés en 2017 : Samedi de 9h30 à 10h15<br>Enfants nés en 2018 : Samedi de 9h30 à 10h15                             |
| Eveil athlétique (2015-16) <b>Stade Labitrie</b>   | Mercredi de 14h30 à 16h00 – Groupe 1<br>Mercredi de 16h15 à 17h45 – Groupes 2  |
| Poussin(e)s (2013-14) <b>Stade Labitrie</b>  | Mercredi de 14h30 à 16h15 – Groupes 1<br>Samedi de 10h45 à 12h30 – Groupes 2<br>Mercredi de 18h00 à 19h45 – Groupes 3    |
| Benjamin(e)s (2011-12) <b>Stade de Quéfets</b>   | Lundi de 18h à 19h45 - Mercredi 16h30 à 18h15  |
| Minimes (2009-10) <b>Stade de Quéfets</b>  | Mercredi de 16h30 à 18h15<br>Vendredi de 18h15 à 20h00<br>Autres séances selon niveau et spécialités                     |
| Sprints, Sauts, Lancers groupe « <b>Compétitions</b> »<br>Athlètes nés en 2008 et avant<br><b>Stade de Quéfets</b> | Du lundi au vendredi de 17h00 à 20h30 selon niveau et spécialités.<br>Samedi de 10h30 à 12h selon niveau et spécialités. |
| Groupe « <b>Entraînement</b> » (sans compétition)<br>Athlètes nés en 2008 et avant<br><b>Stade Labitrie</b>        | Mercredi de 18h00 à 19h30  |

Athlètes de **toutes les communes** : Athlètes nés en 2008 et avant

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| Demi-fond et Cross               | Mercredi (Quéfets) de 18h30 à 20h15<br>Jeudi (Quéfets) de 18h30 à 20h15<br>Samedi (Quéfets ou La Ramée selon période) de 10h30 à 12h30 |
| Course sur route, Cross et Trail | Mardi de 18h30 à 20h00 à Quéfets<br>Jeudi de 18h30 à 20h00 à Quéfets ou La Ramée ou côtes...   |

|   |  |
|---|--|
| Marche athlétique : Quéfets   | Mardi et jeudi de 18h30 à 20h00  |
| Athlé Forme et Santé (lieux divers : Labitrie, La Ramée, Quéfets)               | Lundi de 9h à 10h30 et de 15h à 16h30<br>Mardi de 9h à 11h et de 18h45 à 20h15<br>Mercredi de 9h15 à 10h45, 12h30 à 13h30 et 18h45 à 20h45<br>Jeudi de 8h30 à 11h<br>Vendredi de 9h à 10h30, 11h à 12h et de 19h à 20h<br>Samedi de 9h15 à 12h30<br><i>Programme soumis à modification</i>                                   |
| Athlé'Fit & Nordic'Fit (Forme et Santé)   | <b>Athlé'Fit :</b><br>Mercredi de 19h15 à 20h15 - Piste du collège Jules Verne à Plaisance du Touch)<br><br><b>Nordic'Fit :</b><br>Vendredi de 19h à 20h - Halle couverte du collège Jules Verne ou Préau couvert ou à côté des terrains de tennis à Plaisance du Touch<br><i>Lieu confirmé par la coach chaque semaine.</i> |
| Marche Nordique (lieux divers : Bouconne, La Ramée, Bidot, Tournefeuille, ...). | Planning complet disponible sur <a href="http://www.athle-632.fr">www.athle-632.fr</a> onglet Athlé Santé/Marche Nordique.   |

## Section HandiSport Athlé 632

### Section handisport **toutes communes**

Les horaires d'accueil sont à définir avec les entraîneurs. Ils dépendent du niveau de l'athlète, de son âge et des capacités d'accueil.

La section s'adresse aux personnes en situation de handicap physique ou sensoriel, quel que soit leur âge.

Objectifs :

- Rendre la pratique de l'athlétisme accessible à tous.
- Sensibiliser les pratiquants de l'athlétisme aux handicaps, notamment les plus jeunes.
- Intégrer certaines personnes en situation de handicap au sein des groupes d'entraînement classiques

Inscriptions à la section HandiSport : un formulaire d'adhésion sera adressé aux personnes intéressées qui en feront la demande via le formulaire de contact de notre site <https://www.athle-632.fr/>

## Engagements souscrits à la signature de l'inscription

### Les parents ou le représentant légal de l'athlète mineur :

Autorisent la réalisation de prélèvements nécessitant une technique invasive sur l'athlète, notamment, un prélèvement de sang, dans le cadre de la lutte contre le dopage et autorisent son hospitalisation en cas de nécessité médicale.

**Les parents ou le représentant légal de l'athlète mineur ou l'athlète majeur :**

- **Droit à l'image** - Autorisent le Club à utiliser l'image de l'athlète sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.
- **Communication des données** - Sont informés du fait que des données à caractère personnel concernant l'athlète seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA et acceptent leur transmission. Ces données seront stockées sur le site SI-FFA et pourront être publiées sur le site Internet de la FFA (fiche athlète). Ils sont informés de leur droit d'accès, de communication et de rectification en cas d'inexactitude avérée sur les données concernant l'athlète, ainsi que de leur droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. À cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : [dpo@athle.fr](mailto:dpo@athle.fr) . Ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

**Assurances**

Athlé 632 a souscrit :

- à l'assurance Responsabilité Civile (RC) proposée par la FFA garantissant la responsabilité du club et du licencié (inclus dans le coût de la licence).
- une assurance individuelle accident de base et assistance, proposée par la FFA, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'athlétisme (inclus dans le coût de la licence).

L'adhérent déclare accepter l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée.

L'athlète déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (options 1 et 2) complémentaires (consultables entre autres sur le site <https://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=2907> et déclare les accepter.

**Catégories pour la saison 2023-2024**

| Année de naissance | Groupe d'entraînement | Code Catégorie |
|--------------------|-----------------------|----------------|
| 2017 - 2018        | Baby                  | BB             |
| 2015 - 2016        | Eveil Athlétique      | EA             |
| 2013 - 2014        | Poussins              | PO             |
| 2011 - 2012        | Benjamins             | BE             |
| 2009 - 2010        | Minimes               | MI             |
| 2007 - 2008        | Cadets                | CA             |
| 2005 - 2006        | Juniors               | JU             |
| 2002 à 2004        | Espoirs               | ES             |
| 1990 à 2001        | Seniors               | SE             |

|               |         |    |
|---------------|---------|----|
| 1989 et avant | Masters | MA |
|---------------|---------|----|

## Tarif des adhésions

| Catégorie   | Individuel  | Famille |
|---|---|---------|
| <b>Cotisation découverte</b>  |   |         |
| Baby Athlé  | 250 €   | 238 €   |
| Eveil athlétique  | 215 €   | 203 €   |
| Poussins  | 215 €   | 203 €   |
| <b>Cotisation compétition</b>   |   |         |
| Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors, Masters                | 190 €   | 178 €   |
| <b>Cotisation Loisir, Running et Santé</b>                                    |   |         |
| Running, Trail (hors compétitions FFA officielles)                            | 155 €   | 143 €   |
| Forme et Santé et Marche Nordique :   |   |         |
| • 1 séance par semaine  | 190 €   | 178 €   |
| • 2 séances et plus par semaine   | 230 €   | 218 €   |
| <b>Supplément Option Athlé Fit</b>  |   |         |
| Pour licences Running-Trail Loisir  | 35 €  |         |
| Pour licences Running-Trail compétition                                       | Inclus  |         |
| Pour licences Forme et Santé et Marche Nordique 2 séances et plus par semaine | Inclus  |         |
| Pour licences Forme et Santé et Marche Nordique 1 séance par semaine          | s'inscrire en Athlé Forme et Santé (190 €) <b>Athlé FIT sera alors la seule activité de la semaine</b>  |         |
| <b>Supplément Option Nordic Fit</b>   |   |         |
| Pour licences Forme et Santé et Marche Nordique 2 séances et plus par semaine | Inclus  |         |
| Pour licences Forme et Santé et Marche Nordique 1 séance par semaine          | s'inscrire en Athlé Forme et Santé (190 €) <b>Nordic FIT sera alors la seule activité de la semaine</b> |         |
| Cotisation handisport (FFH) seule   | 90 €  | 78 €    |
| Cotisation couplée FFH + FFA  | 190 €   | 178 €   |